



RELIEF INTERNATIONAL - FRANCE

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

1. BILAN ACTIF.....	3
2. BILAN PASSIF.....	4
COMPTE DE RESULTAT (SUITE)	6
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS.....	7
1. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION	7
2. FAITS SIGNIFICATIFS	8
2.1. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE.....	8
2.2. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE.....	9
3. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	9
3.1. PÉRIMÈTRES ET MÉTHODES COMPTABLES	9
3.2. CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE.....	9
3.3. LEGS, DONATIONS ET DONS MANUELS	9
3.4. CONTRIBUTIONS FINANCIERES	10
3.5. POLITIQUE DE CHANGE.....	10
3.6. PRODUITS A RECEVOIR & PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE.....	11
4. INFORMATION COMPLEMENTAIRES – POSTES DU BILAN.....	11
4.1. IMMOBILISATIONS.....	11
4.2. AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	13
4.3. SUIVI DES FONDS PROPRES	16
4.4. SUIVI DES FONDS DEDIES.....	16
4.5. PROVISIONS.....	16
4.6. ETAT DES CREANCES ET DES DETTES	18
4.6.1. Solde des dettes en Euros	18
4.6.2. Dettes relatives au personnel salarié de l'association	19
4.7. DETAIL DES RESSOURCES D'EXPLOITATIONS	19
4.8. BENEVOLAT ET CONTRIBUTIONS EN NATURE	19
5. AUTRES INFORMATIONS.....	20
5.1. Effectif salarié de l'association	20
5.2. Autres achats & charges externes.....	20
5.3. Honoraires de commissaires aux comptes.....	20
5.4. Rémunération des organes de direction.....	20
5.5. Régime fiscal.....	20
5.6. Engagements donnés : départs à la retraite.....	20
6. Etat des avantages et ressources provenant de l'étranger	21
7. Produits et charges constatés d'avance.....	21
8. Produits à recevoir et charges à payer	23

1. BILAN ACTIF

BILAN ACTIF

ACTIF	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
Frais d'établissement (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles :				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles :				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	19,599	19,599		
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières :				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)	19,599	19,599		
COMPTES DE LIAISON (III)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances :				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	18,128,420		18,128,420	17,271,702
Charges constatées d'avance				
Valeurs mobilières de placement :				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	2,453,152		2,453,152	4,513,026
TOTAL (IV)	20,581,572		20,581,572	21,784,728
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Ecart de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)	19,609		19,609	4,266
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	20,620,779	19,599	20,601,181	21,788,994

2. BILAN PASSIF

BILAN PASSIF

PASSIF	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise :		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise :		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves :		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	116,623	94,364
Excédent ou déficit de l'exercice	190,266	22,259
Situation nette (sous-total)	306,889	116,623
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	306,889	116,623
COMPTES DE LIAISON (II)		
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL (III)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	92,089	72,000
Provisions pour charges		
TOTAL (IV)	92,089	72,000
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17,944	18,469
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	136,445	173,826
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1,619,778	2,305,964
Produits constatés d'avance	18,428,035	19,102,113
TOTAL (V)	20,202,203	21,600,371
Ecart de conversion et différences d'évaluation Passif (VI)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	20,601,181	21,788,994

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de services	974,337	
<i>dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	7,397	11,158
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	17,979,348	24,271,404
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	48,150	903,324
TOTAL I	19,009,232	25,185,885
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	1,441,121	2,171,778
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	14,636,180	20,097,099
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	82,930	48,486
Salaires	622,994	653,110
Cotisations sociales	282,122	284,011
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux provisions	20,089	
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	1,795,129	1,993,919
TOTAL II	18,880,564	25,248,403
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	128,668	-62,518
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	43,114	95,310
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change	28,832	
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL III	71,945	95,310
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		

Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		848
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL IV		848
RESULTAT FINANCIER (III-IV)	71,945	94,462
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV)	200,613	31,944

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		83,000
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		72,000
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		11,000
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	10,347	20,685
Total des produits (I+III+V)	19,081,178	25,364,195
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	18,890,911	25,341,936
EXCEDENT OU DEFICIT	190,266	22,259
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	6,334	31,132
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL	6,334	31,132
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature	6,334	31,132
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL	6,334	31,132

1. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

Relief International-France membre de l'Alliance Relief International aux côtés de Relief International, Inc. et de Relief International-UK, est une organisation à but non lucratif qui s'engage à travailler en partenariat avec les communautés touchées par les conflits, le changement climatique et les catastrophes afin de sauver des vies, de renforcer leur résilience et de promouvoir leur santé et leur bien-être à long terme.

Forte de plus de 65 ans d'expérience, Relief International est spécialisée dans la mise en œuvre de programmes humanitaires et de développement intégrés dans certains des contextes les plus fragiles et des environnements les plus complexes au monde.

Dans le cadre de la stratégie 2023-2028 de Relief International, nous tirons parti des atouts fondamentaux de notre organisation — sécurité, prise en compte des conflits, adaptation au changement climatique, engagement à long terme, ancrage local et approche fondée sur des données probantes — pour renforcer les systèmes de santé et contribuer à renforcer la résilience des communautés.

Pour y parvenir, nous concentrons nos efforts programmatiques sur :

1. L'amélioration de l'accès aux soins de santé primaires, aux services nutritionnels, à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement afin de répondre aux besoins fondamentaux et essentiels ;
2. La prise en compte des facteurs sociaux et environnementaux — tels que les moyens de subsistance et l'éducation — afin de favoriser les parcours menant de l'apprentissage à l'emploi et de promouvoir le bien-être à long terme ; et
3. Le soutien à l'autonomie locale et au renforcement des capacités par le biais d'une implication communautaire et de formations favorisant un changement durable.

Nous nous appuyons sur des années de données, d'expérience et de solutions issues des communautés pour renforcer notre impact et faire de Relief International un leader mondial dans l'amélioration des résultats sanitaires. Nous nous engageons à faire en sorte que notre action ne se limite pas à sauver des vies aujourd'hui, mais qu'elle jette également les bases de communautés résilientes et prospères pour demain.

2. FAITS SIGNIFICATIFS

2.1. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Depuis la création de Relief International, notre équipe, nos partenaires et les communautés que nous aidons ont dû faire face à de nombreux défis complexes. Cependant, l'année 2025 figure parmi les plus difficiles jamais enregistrées.

L'année a débuté par des coupes soudaines et sans précédent dans l'aide humanitaire mondiale, ce qui a posé d'énormes difficultés à Relief International et aux autres acteurs pour mener leurs opérations à l'échelle requise dans de nombreux endroits. Cela s'est produit à un moment où les crises s'aggravaient — et continuent de s'aggraver —, avec plus de 300 millions de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire à l'échelle mondiale.

Cette perturbation majeure de notre secteur a été aggravée par une forte recrudescence des hostilités et des violences à l'encontre des travailleurs humanitaires dans les régions touchées par des conflits. En avril, 11 membres de notre équipe dans le camp de réfugiés de Zamzam, au Soudan, ont tragiquement perdu la vie alors qu'ils dispensaient des soins vitaux aux communautés déplacées par les combats. Les médecins, infirmiers et membres du personnel de soutien qui ont perdu la vie ce jour-là, ainsi que les autres personnes tuées dans l'exercice de leurs fonctions en 2025, resteront dans nos mémoires avec honneur et respect.

Face à ces crises majeures, les équipes locales de Relief International sont restées fidèles à notre mission : travailler en partenariat avec les communautés du monde entier pour répondre aux besoins essentiels, contribuer à renforcer leur résilience et promouvoir la santé et le bien-être à long terme. Nous avons fourni des soins et des services d'urgence aux familles touchées par les conflits à Gaza, au Soudan, au Soudan du Sud et au Tchad ; nous sommes intervenus suite à des catastrophes au Myanmar et aux Philippines ; et nous avons apporté notre soutien à des communautés isolées et mal desservies en Syrie, en Afghanistan et ailleurs.

En 2025, nous avons fourni plus de 20 millions de services essentiels dans 15 pays, dont plus de 8 millions de consultations médicales.

Dans des contextes en constante évolution, nous nous sommes systématiquement adaptés et avons mis en œuvre des solutions innovantes, portées par les acteurs locaux, afin de favoriser un progrès durable. Parmi ces initiatives figuraient notamment l'exploration du potentiel de l'intelligence artificielle pour renforcer les systèmes de santé locaux et le développement d'une approche évolutive visant à accroître la résilience climatique des établissements de santé.

Nous sommes infiniment reconnaissants envers tous ceux qui nous ont soutenus lors des moments à la fois difficiles et marquants de l'année 2025. À l'aube de cette nouvelle année, nous nous réjouissons de travailler ensemble pour redoubler d'efforts et continuer à faire une différence réelle et durable. Aujourd'hui plus que jamais, le monde a besoin de soutiens comme vous et d'organisations comme Relief International.

2.2. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Aucun évènement postérieur à la clôture significatif

3. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

3.1. PÉRIMÈTRES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement

ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

3.2. CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE

Cet exercice constitue le premier exercice d'application du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modification du plan comptable général (règlement ANC N° 2014-03) ainsi que du règlement 2023-03 relatif à la modification du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif. Il implique un changement de méthodes comptables issu de textes réglementaires.

3.3. LEGS, DONATIONS ET DONS MANUELS

A compter du 1er janvier 2020, en application du règlement ANC °2018-06, l'ensemble des legs et donations sont comptabilisés dans les comptes spécifiques en tant qu'actifs et passifs.

La contrepartie fait l'objet d'une constatation en produits, sauf stipulation du testateur/donateur de renforcer les fonds propres de l'entité. L'association recevant très peu de donations, ce changement de réglementation est sans impacts sur les fonds propres.

Pour rappel, l'assemblée générale extraordinaire du 1er juin 2021 avait décidé de modifier l'article 5 des statuts de l'association Relief International-France afin d'ajouter expressément en tant que ressources les fonds récoltés lors des appels à la générosité du public.

Il n'a pas été constaté de produits relatifs aux legs et donations au cours de l'exercice 2025.

La collecte de dons manuels est comptabilisée à l'encaissement et se porte, pour l'exercice clos au 31/12/2025, à 7 397 €. Elle est totalement utilisée sur l'exercice et ne fait pas l'objet de reports en fonds dédiés.

3.4. CONTRIBUTIONS FINANCIERES

Les contributions financières sont des financements attribués par des bailleurs institutionnels d'origine publique et privée, principalement à l'étranger, et destinées à financer la mise en œuvre des missions sociales de l'association. Un accord de financement est établi entre l'association et le bailleur de fonds, qui définit la période de référence (début et fin d'exécution), les activités financées, et détaille les engagements réciproques.

Le principal bailleur de fonds de Relief International France est la Communauté Européenne, et plus particulièrement ECHO (European Civil Protection and Humanitarian Aid Operations). Conformément au règlement ANC 2018-06, les contributions financières sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits. La fraction d'une contribution pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice dans un compte « Produits constatés d'avance ».

3.5. POLITIQUE DE CHANGE

Dans le respect des normes comptables françaises, la politique de change appliquée depuis le 1^{er} janvier 2020 se déroule en trois étapes :

- Comptes de bilan (actifs et passifs) hors fonds propres : conversion des soldes présentés à la date de clôture dans la devise de la transaction au cours de change publiée à date par la Banque Centrale Européenne (les comptes bancaires en euros sont maintenus à leur valeur nominale) ;
- Fonds propres : maintien du cours historique ;
- Compte de résultats (produits et charges) : réévaluation en Euros en utilisant le taux moyen de change de la devise d'enregistrement ou devise originale à date de comptabilisation dans les résultats de la période. Les taux moyens peuvent être pondérés par le volume des transactions en devises effectuées pour les opérations au cours de la période comptable.

L'association présente, au 31/12/2025, des dettes et créances en devises. Les créances correspondent aux soldes restant à encaisser au titre des contrats de financements libellés dans une devise autre que l'Euro, et aux en-cours de comptes courants inter-compagnies de l'Alliance RI. Les dettes correspondent aux en-cours de comptes courants inter-compagnies de l'Alliance RI uniquement.

Avant la comptabilisation des écarts de change actifs et passifs à la clôture, le solde des créances en devises figurant au bilan correspond au montant en devise du contrat, converti en Euros au taux de change déterminé par l'association à la date du démarrage du contrat, diminué des encaissements reçus et convertis eux-mêmes au taux retenu par l'association à la date de réception.

A la clôture de l'exercice, et conformément à l'article 420-5 du règlement ANC n°2014-03, les créances et dettes en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées en Euro sur la base du dernier cours de change. L'association utilise le taux de la banque centrale européenne depuis l'exercice clos au 31/12/2020.

Lorsque l'application du taux de conversion à la date de clôture de l'exercice a pour effet de modifier les montants en Euro précédemment comptabilisés, les différences de conversion sont inscrites dans des comptes transitoires, en attente de régularisation ultérieures :

- A l'actif du bilan pour les différences correspondant à une perte latente (Différence de conversion à l'actif)
- Au passif du bilan pour les différences correspondant à un gain latent (Différence de conversion au passif)

Le montant total des écarts de conversion s'établit à :

- 19 609 € pour les écarts à l'actif

- 0 € pour les écarts au passif

Aucune provision pour risque de change n'est comptabilisée à la clôture, en vertu des accords conventionnels passés au sein de l'Alliance, transférant le risque final de change vers les autres entités du réseau.

Il est précisé que le solde du compte « produits constatés d'avance » relatif aux contrats en devises autres que l'Euro ne constitue pas une dette et ne fait donc pas l'objet d'une réévaluation à la date de clôture.

3.6. PRODUITS A RECEVOIR & PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

La méthode comptable appliquée pour estimer les produits, produits à recevoir et produits constatés d'avance est la suivante :

- Les recettes correspondant aux engagements des financeurs à la date de signature des conventions sont constatées au cours de l'exercice.
- Les recettes non réalisées en fin d'exercice sont enregistrées en produits constatés d'avance afin d'être reportées à l'exercice suivant.
- Le montant des recettes de l'exercice correspond donc aux recettes liées aux dépenses réalisées sur les contrats des financeurs augmentées des coûts indirects prévus aux contrats.

4. INFORMATION COMPLEMENTAIRES – POSTES DU BILAN

4.1. IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition. Il est à noter que les équipements acquis grâce à des financements institutionnels, et lorsqu'ils font l'objet de clauses contractuelles destinées à transférer l'équipement à un partenaire en fin de projet, sont comptabilisés en charges.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Cadre A	Valeur brute début exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissement			
Total (I)			
Immobilisations incorporelles			
Frais de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires			
Autres immobilisations incorporelles	19,599		
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes			
Total (II)	19,599		
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Installations générales, agencements et aménagements divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
Total (III)			
Immobilisations financières			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Total (IV)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	19,599		

Cadre B	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
	Par virement	Par cession		
Frais d'établissement				
Total (I)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles			19,599	
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Total (II)			19,599	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des construc				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Total (III)				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)			19,599	

4.2. AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

Les immobilisations font l'objet d'une dépréciation pour amortissement selon la méthode dite "linéaire", en fonction des durées suivantes :

- Matériel de bureau et informatique : 4 ans
- Matériel de transport : 5 ans
- Mobilier : 5 ans

ETAT DES AMORTISSEMENTS

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Valeur début exercice	Augment. Dotations	Diminutions Sorties/Rep.	Valeur en fin d'exercice
Frais d'établissement	Total I				
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires					
Autres immobilisations incorporelles		19,599			19,599
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	Total II	19,599			19,599
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements et aménagements des construc					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements et aménagements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	Total III				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		19,599			19,599

Cadre B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORT. DEROGATOIRES							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements net amort à fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort.fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort.fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement Total I							
Immobilisations incorporelles							
Frais de développement							
Donations temporaires d'usufruit							
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires							
Autres immobilisations incorporelles							
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes							
Total II							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst.générales, agenc. aménag. Const.							
Inst. techniques, mat. et outillage indus.							
Inst.générales, agenc. aménag. Divers							
Matériel de transport							
Mat.I de bureau et informatique, mobilier							
Emballages récupérables et divers							
Total III							
Frais d'acqu. des titres de participation Total IV							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)							

Cadres C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net début d'ex.	Augmen- -tations	Dotations ex. aux amort.	Montant net en fin d'ex.
--	----------------------------	---------------------	-----------------------------	-----------------------------

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des emprunts				

4.3. SUIVI DES FONDS PROPRES

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS PROPRES

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Affectation du résultat B	Augmen- tations C	Diminutions D	Solde à la fin de l'exercice E=A-B+C-D
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres statutaires					
Fonds propres complémentaires					
- Dotations pérennes représentatives d'actifs aliénables					
- Apports sans droit de reprise					
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés					
Fonds propres avec droit de reprise					
Fonds propres statutaires					
Fonds propres complémentaires					
- Apports avec droits de reprise					
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	138,882	-22,259			116,623
Résultat de l'exercice	-22,259	22,259	190,266		190,266
Situation nette	116,623		190,266		306,889
Fonds propres consommables					
Résultats sous contrôle des tiers financeurs					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total	116,623		190,266		306,889

4.4. SUIVI DES FONDS DEDIES

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

L'association ne constate pas de fonds dédiés à la date de clôture de l'exercice.

4.5. PROVISIONS

Les provisions, enregistrées en conformité avec le règlement CRC N°2000-06, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précises quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

La provision pour risques comptabilisée au 31 décembre 2025 correspond à la couverture d'un risque d'inéligibles sur audit en cours.

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN

	Montant début exercice	Augmentation Dotations ex.	Diminutions : reprises ex.		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions réglementées					
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers					
Provisions pour investissements					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
Total I					
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour litiges	72,000	20,089			92,089
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour grosses réparations					
Autres provisions pour risques et charges					
Total II	72,000	20,089			92,089
Provisions pour dépréciations					
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mis en équivalence					
Sur titres de participation					
Sur autres immobilisations financières					
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes de confédérations, fédérations, unions, entités affiliées					
Sur créances reçues par legs ou donations					
Sur comptes clients					
Autres dépréciations					
Total III					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	72,000	20,089			92,089

<i>Dont dotations et reprises :</i>	- d'exploitation			
	- financières			

4.6. ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

4.6.1. Solde des dettes en Euros

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Au 31/12/2025, les dépréciations des créances clients correspondent au risque d'inéligibilité de certaines dépenses opérationnelles identifiées par l'association.

ÉTAT DES CRÉANCES ET DES DETTES

Cadre A	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
De l'actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1)				
Autres immobilisations financières				
De l'actif circulant				
Clients, usagers, et comptes rattachés		16,634,908	16,634,908	
Autres créances clients, usagers, adhérents		295,968	295,968	
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts taxes et versements assimilés		4,046	4,046	
Divers				
Confédération, fédération, union, associations affiliées		1,193,498	1,193,498	
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance				
Total		18,128,420	18,128,420	

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

Cadre A	ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)					
- à un an maximum à l'origine					
- à plus d'un an à l'origine					
Emprunts et dettes financières diverses (1)					
Fournisseurs et comptes rattachés		17,944	17,944		
Personnel et comptes rattachés		53,848	53,848		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		65,900	65,900		
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée					
Autres impôts, taxes et versements assimilés		16,698	16,698		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Confédération, fédération, union, associations affiliées		1,619,778	1,619,778		
Autres dettes					

Produits constatés d'avance	18,428,035	18,428,035		
Total	20,202,203	20,202,203		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	

4.6.2. Dettes relatives au personnel salarié de l'association

L'association comptabilise une dette relative aux soldes de congés payés dus à ses salariés. Cette dette a été évaluée à la clôture 2025, et comptabilisée conformément aux normes comptables

	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Montant de la provision brute	53 847	61 601
Montant des cotisations à payer sur la provision brute	31 964	36 636
Total	85 812	98 237

4.7. DETAIL DES RESSOURCES D'EXPLOITATIONS

Financier	Montant
AICS Italian Agency for Development Cooperation	- 94 012
Dutch Ministry Of Foreign Affairs	1 126 353
French Embassy in Iran	12 906
GOAL	501 379
TGH Triangle Génération Humanitaire	389 230
ECHO Directorate-General for European Civil Protection and Humanitarian Aid Operations	13 132 566
EU European Union	358 604
GIZ	592 555
HI Humanity & Inclusion	159 652
UNICEF United Nations Children's Fund	223 045
UNOCHA United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs	1 577 071
Total	17 979 348

4.8. BENEVOLAT ET CONTRIBUTIONS EN NATURE

Le règlement comptable des associations impose de constater au pied du Compte de résultat sous des rubriques spécifiques les contributions volontaires qui ont été inscrites en comptabilité. L'association valorisait précédemment le temps passé par le trésorier et le président de l'association au titre du bénévolat. Il a été décidé qu'à compter du 1^{er} janvier 2020, dans un souci d'homogénéisation des pratiques au sein de l'alliance Relief International que ce temps ne serait plus suivi.

Les contributions volontaires en nature présentées au compte de résultat concernent la donation de matériel destinés à être distribués aux bénéficiaires de l'association, évalué au coût d'acquisition transmis par le financeur. Une partie de ce stock n'est pas distribué à la date de clôture :

Stock des secours en nature au 31/12/2025	24 107 EUR
Evaluation des secours en nature reçus en 2025	- EUR
- Evaluation des secours en nature distribués en 2025	6 334 EUR
= Stock des secours en nature au 31/12/2025	17 773 EUR

Les stocks de dons en nature sont suivis comptablement. Seuls les dons reçus sont présentés en pied de compte de résultat.

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1. Effectif salarié de l'association

Au 31 décembre 2025, l'association compte 8 salariés permanents.

5.2. Autres achats & charges externes

Les autres achats et charges externes comprennent notamment 7,2 millions d'euros de coût des rémunérations versées aux membres du personnel de l'alliance Relief International au niveau local ou régional, ou aux membres des fonctions support qui travaillent à la mise en œuvre des programmes d'aide de Relief International France dans le monde entier.

5.3. Honoraires de commissaires aux comptes

Les honoraires facturés au titre de l'audit légal des comptes 2025 sont de 31 704 € TTC.

5.4. Rémunération des organes de direction

En conformité avec l'article 20 de la LOI n° 2006-586 du 23 mai 2016 relative au volontariat associatif, l'association doit fournir la rémunération perçue par les dirigeants de l'association : les membres du conseil d'administration de l'association sont bénévoles et ne perçoivent aucune rémunération en contrepartie de leur mandat.

Il n'y a pas eu de remboursement de frais aux membres du conseil d'administration en 2025.

5.5. Régime fiscal

Relief International France est une association d'intérêt général à but non lucratif, exonérée des impôts commerciaux conformément aux articles 206-1 bis, 200 et 238 bis du Code général des impôts (CGI). Les dons reçus sont déclarés selon l'article 222 bis du même code.

5.6. Engagements donnés : départs à la retraite

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata-temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 64 ans en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de l'entité (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques de l'entité (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation
- prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 3,96 %.

Le montant ainsi obtenu, majoré des charges patronales, s'élève à 14 535 euros.

Les engagements de l'association en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés constituent des engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

6. Etat des avantages et ressources provenant de l'étranger

L'état ci-dessous présente les avantages et ressources perçus de l'étranger au cours de l'exercice 2025, estimés en Euros.

Etat du contributeur	Montant total des avantages et ressources
Union Européenne (Belgique)	13 491 169
Allemagne	592 555
Agences des Nations Unies (USA)	1 800 116
Pays-bas	1 126 353
Ireland	501 379
Total	17 511 572

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que l'association doit établir en application de l'article 4-2 de la loi n° 87-571 du 23 juillet 1987 sur le développement du mécénat est mise à la disposition du public : - au siège de l'association selon les modalités suivantes : sur demande auprès du Directeur général.

7. Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	2025	2024
-----------------------------	------	------

Produits d'exploitation	18,428,035	19,102,112
Produits financiers		
Total	18,428,035	19,102,112

Charges constatées d'avance	2025	2024
-----------------------------	------	------

Charges d'exploitation		
------------------------	--	--

Charges financières		
Total		

8. Produits à recevoir et charges à payer

PRODUITS A RECEVOIR

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du Bilan	31/12/2025	31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients, usagers et comptes rattachés		
Créances reçues par legs et donations		
Autres créances	16,634,908	12,958,656
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total	16,634,908	12,958,656

CHARGES A PAYER

Charges à payer incluses dans les postes suivants du Bilan	31/12/2025	31/12/2024
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17,944	18,468
Dettes de legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	74,697	173,826
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1,619,778	2,701,022
Total	1,712,419	2,893,316